



*La commune de Court-Saint-Étienne s'emploie à conserver un cadre de vie agréable et à offrir aux citoyens un service optimal en conjuguant une politique de développement durable avec la recherche constante d'un service public dynamique, aussi elle recrute un(e)*

## Accueillant(e) d'enfants à domicile (H/F/X)

**Contrat de travail à domicile à durée indéterminée – Échelle barémique D2**

La Commune de Court-Saint-Etienne recherche pour son Service d'Accueillant(e)s d'Enfants 6 accueillant(e)s d'enfants à domicile dans le cadre d'un contrat de travail à domicile.

### MISSIONS

Au sein du Service d'Accueillant(e)s d'Enfants de la Commune (agrée et subventionné par l'ONE), sous la supervision de la Responsable du Service d'Accueillant(e)s d'Enfants, le travailleur accueillera des enfants de 0 à 3 ans au sein de son domicile ou dans tout autre lieu de son choix conforme aux prescriptions en vigueur pour l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans.

L'accueillant(e) d'enfants a une capacité d'accueil de 4 enfants équivalents temps plein et de maximum 5 enfants présents simultanément.

Vous serez donc appelé à effectuer les fonctions suivantes :

- Apporter aux enfants les soins nécessaires à leurs besoins quotidiens et leur offrir des conditions riches de développement au niveau physique, psychologique, cognitif, affectif et social ;
- Assurer l'hygiène du milieu d'accueil ;
- Assurer la réalisation des repas adaptés et l'organisation pratique du milieu d'accueil ;
- Mettre en œuvre le projet d'accueil, contribuer à son évaluation et son évolution ;
- Assurer l'accueil des familles, des enfants et les relations quotidiennes avec les parents dans un esprit de partenariat ;
- Assurer un accompagnement d'éventuels stagiaires.

### PROFIL

#### Formation

Être porteur d'une des formations suivantes :

- Certificat de qualification puériculteur(trice) ;
- Certificat de qualification d'éducateur(trice) ;
- Certificat de qualification d'agent d'éducation ;
- Certificat de qualification d'auxiliaire de l'enfance ;
- Diplôme de formation Chef(fe) d'entreprise IFAPME ou EFPME « Accueillant(e) d'enfants » ou « Directeur(trice) de maison d'enfants » avec CESS (dispense de CESS pour les titulaires du diplôme ayant entamé leur formation avant le 1<sup>er</sup> janvier 2020).

## **Compétences**

- Avoir les aptitudes nécessaires afin de travailler de manière autonome ;
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain ;
- Appliquer rigoureusement les règles notamment en matière de sécurité, de santé et d'hygiène ;
- Respecter la déontologie, appliquer la réglementation et les instructions en vigueur ;
- Avoir le sens des responsabilités ;
- Présenter une image positive du Service d'Accueillant(e)s d'Enfants ;
- Posséder des compétences relationnelles et communiquer aisément ;
- Respecter le secret professionnel ;
- Etre courtois, poli, flexible et avoir des capacités d'adaptation font partie de vos qualités.

## **Atouts**

- Avoir une connaissance de la législation relative au secteur de l'accueil de la petite enfance (décret ONE et ses arrêtés d'application, code de qualité, etc...) ;
- Avoir une expérience dans une fonction de puériculteur(trice).

## **REMUNERATION, CONDITIONS ET AVANTAGES**

- Contrat de travail à domicile à durée indéterminée (salarie) ;
- Prestations à temps plein ou à 4/5<sup>e</sup> temps – Disponibilité de 10 heures par jour, minimum 4 jours par semaine du lundi au vendredi.
- Echelle de traitement D2 (Salaire brut mensuel + forfait de 10% du salaire brut pour les frais professionnels) ;
- Chèque repas de 7 euros par jour presté ;
- Régime de congés au prorata des prestations prévues (minimum 28 jours de congés annuels pour des prestations à temps plein) + 5 jours de congés supplémentaires ;
- Assurance hospitalisation ;
- Pension extra-légale ;
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année ;
- Programme de formation continuée ;
- Prêt du matériel de puériculture ;
- Entrée en service dès que possible.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

- Être belge ou citoyen d'un état faisant partie de l'UE ;
- Être âgé de minimum 18 ans ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction et justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;
- Être en possession du diplôme requis ;
- Remplir les conditions d'infrastructure afin de pouvoir accueillir 4 enfants équivalents temps plein.

## DEPOT DE CANDIDATURE

Votre candidature avec la référence « Accueillant(e) d'enfants à domicile » est à introduire auprès de l'administration communale de Court-Saint-Etienne par courriel à [recrutement@court-st-etienne.be](mailto:recrutement@court-st-etienne.be) ou par courrier au Service du Personnel : Rue des Ecoles, 1 – 1490 Court-Saint-Etienne

### **Votre candidature doit impérativement comprendre :**

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae à jour ;
- Une copie du diplôme requis ;
- Un extrait du casier judiciaire modèle 2.

Le dossier de candidature devra être approuvé par l'ONE ainsi que par le Collège communal.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de Madame Andrée MOXHET, Responsable du Service des d'Accueillant(e)s d'Enfants, au 010/61.73.01.

---

En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné.